

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

ORDRE DU JOUR

Début de l'Assemblée à **16h15**.

1. Constatation du quorum

Il y a quorum

2. Ouverture de l'assemblée

Catherine propose l'ouverture de l'assemblée et Marie-Ève appuie.

3. Adoption du procès-verbal du 24 janvier 2018.

Marion propose et Antoine appuie

Pas de vote

Changement de secrétaire.

Marie-Ève propose le changement de secrétariat pour la séance et Frédéric appuie.

Adopté à la majorité

Adoption de l'ordre du jour

Marion propose l'adoption de l'ordre du jour et Simon Du Perron appuie

Pas de vote

Adopté à l'unanimité.

4. Changement d'institution financière

Frédéric explique que les relations avec le conseiller financier ne répond pas aux besoins de l'association. Il demande à l'Assemblée de changer d'institution financière.

Frédéric propose que le trésorier ait le mandat de rencontrer les autres institutions financières et de choisir l'institution qui répond le plus aux besoins de l'Association

Appuie par Marion

Sébastien Girard demande amendement pour que ça soit institution financière

Adoptée à l'unanimité.

5. Modifications aux règlements généraux

- Article 95 (cohérence avec l'ajout de poste de l'exécutif)

95. L'élection des officiers de l'Association a lieu annuellement entre le quinzième jour du mois de mars et le cinquième jour du mois d'avril, au suffrage universel des membres à l'exception de la vice-présidence aux affaires administratives **dont l'élection a lieu dans un délai raisonnable après le début de l'année facultaire.**

Simon Du Perron explique qu'il y a un soucis de cohérence en lien avec le poste du VP première année et cette modification fait également suite aux discussions tenues lors de la dernière assemblée générale.

Simon Du Perron propose l'adoption de la modification à l'article 95 des Règlements généraux de l'AED.

Appuie Ghiles

Adopté à l'unanimité

5.2. Proposition d'établir un tour de parole paritaire par Corinne Baillargeon (Modification à l'article 25 RGx)

Corinne est absente.

Marion Lortie-Chassé propose de mettre le point en dépôt à la prochaine assemblée.

Simon Du Perron appuie.

Adopté à l'unanimité.

6. Cahier de positions

Antoine présente le cahier de positions et répond aux questions des membres.

Antoine, vice-président aux affaires externes, propose l'adoption du cahier de positions en bloc.

Appuie de Frédéric Boivin

Amendements suggérés:

FX propose l'exclusion des positions: 32, 33, 63, 70, 106 et 115 appuie par Mathieu Lacasse

Marc-Antoine Gignac propose un 4 minutes de temps de lecture

Adopté à l'unanimité

Catherine Marois mentionne qu'un temps de lecture pour chaque amendement concernant les retraits serait lourd pour l'AG. L'AG est d'accord

Katherine Martin propose l'exclusion de la position 2, 12, 30, 79, 95, 107, 108, 109.

Jordan appuie.

FX Duhamel demande le vote

Adopté à la majorité

Simon propose l'exclusion de la position 31 appuie par Antoine

Adopté à l'unanimité.

Mathieu Lacasse propose l'exclusion de la position 116.

Appuie par Vincent Langlois

Demande de vote par FX Duhamel.

Pour: 21

contre 21

Abstention: 5

La présidente tranche: la position est exclue.

Jordan propose d'exclure les positions 21, 28, 78, 89 appuie par Katherine Martin.

Demande de vote par FX

pour 17

contre: 18

abstention: 12

Léa propose d'exclure la position 11. Appuyé par Vincent Langlois.

Adopté à la majorité

Sébastien propose d'exclure les positions 102, 103, 104. Appuyé GMing.

Demande de vote par FX

Pour: 19

Contre: 18

Abstention: 10

Theodora Bajkin propose d'exclure la position 110. Appuyé par Vincent Langlois

Demande de vote de FX Duhamel.

Pour: 21

Contre: 15

Abstention: 6

Camille Poirier propose d'exclure les positions 94, 97. Appuyé par Vincent Langlois

Demande de vote FX

Pour: 19

Contre: 7

Abstention 16

Antoine propose l'adoption du cahier de position en bloc moins les positions si haut.

Demande de vote

Adopté à la majorité simple.

Fx Duhamel propose de retirer la proposition 32 contre la courbe

Vincent Langlois appuie

Pavel appuie, car il dit que les profs n'ont pas tous la même méthode d'évaluation et la courbe permet d'égaliser.

Vincent dit que la courbe empêche les gens de chercher les cours les plus faciles.

Simon s'oppose à cette proposition. Il dit que les données qui découlent de l'enquête ça va révéler que le climat de compétition est un facteur aggravant pr l'état de santé mentale de nos membres.

Simon dit que cette position permet d'avoir un levage au sein du décanat pour proposer des modes d'évaluation alternatifs.

Sarah dit que cette position a permis d'aller chercher des gains avec le décanat. il y a moyens d'être courbés, mais pas de la même manière qu'ici. Dans le contexte de la réforme du bac, il faut garder un levier de position.

Antoine appelle à battre la proposition. Il dit que le rapport sur la santé psychologique sera prêt bientôt et qu'il est prématuré de se pencher sur ce point avant d'avoir les chiffres du rapport.

Xavier dit qu'on a un choix à faire entre l'argument carriériste et celui qui vise l'entraide et la collaboration entre les étudiants.

M'mah invite l'assemblée à garder la position, d'instinct, avec ou sans courbe, la compétition va rester. Mais ce n'est pas nécessaire de vivre ce stress.

Ghiles dit que l'Université est un endroit pour l'éducation, mais pas pour la santé mentale.

Ghiles dit que la courbe fonctionne bien, car les étudiants sont performants.

Simon demande la question préalable

Fred appuie

Pas de demande de vote

William nous invite à voter contre la courbe. Il pense qu'on doit faire cesser ce climat de compétition.

Antoine demande le vote sur la proposition.

La proposition est battue à majorité

Simon propose d'ajouter la proposition 32 au cahier de position.

Emmanuel Rioux appuie.

Vincent L demande le vote

Adopté à majorité

FX propose l'exclusion de la proposition 33.

Pavel dit que le prof peut s'adapter aux étudiants

Laurence dit que jouer 70% de sa session en trois heures est inacceptable

Xavier dit que les évaluations ne seraient pas nécessairement 50-50. Il y aurait manière de pondérer différemment, mais plus de manière équivalente.

Alyssia dit qu'il faut laisser une marge de manoeuvre à l'exécutif.

William dit qu'il faut pondérer et qu'il faut voir l'article comme un principe directeur.

Sarah dit que cette position va lui permettre de discuter de modes d'évaluation alternatifs avec le décanat.

Simon propose d'intégrer la position au cahier.

Marion Lortie appuie

Pas de demande de vote

Fx propose de retirer la position 63

Pavel appuie.

Antoine dit qu'il faut voir cette position dans son contexte.

Fx retire sa position.

Simon propose d'adopter la position 63 au cahier de position.

Marion appuie.

Marion propose de voter contre la proposition. Marilou dit que le fait de multiplier les positions ne favorisent pas la lecture de celles-ci.

Simon dit que la position 63

Pavel demande le vote

Adopté à majorité

Fx propose qu'on inclut la proposition 70 incluse avec le changement « que les membres de la communauté étudiante notamment les membres autochtones de la communauté étudiante

Pas de demande de vote

Fx propose d'inclure la proposition 106 afin qu'elle se lise ainsi: que l'AED affirme son indépendance face à tous partis politiques.

Christopher Viger appuie.

FX dit que cette position est pour assurer que cela n'empêche pas l'AG de se positionner pour des mouvements politiques plus larges.

Pavel dit que c'est difficile de trouver la ligne entre un mouvement et un parti.

Pavel demande le vote.

Adopté à majorité

Fx propose qu'on ajoute « notamment l'existence d'une culture du viol »

Léa Boutrouille propose un amendement « reconnaît les dynamiques sexistes d'oppression »

Laurence appuie.

FX

Camille demande le vote

ADOPTÉ À MAJORITÉ.

FX propose d'ajotuer la proposition 115 tel qu'amendé au cahier de position.

Katherine propose d'ajouter la proposition #2 et y modifier la proposition pour y enlever

Antoine dit qu'il a adopté l'écriture épïcène

Simon propose d'inclure la proposition no.2 dans le cahier.

Laurence appuie.

Adopté à majorité.

Sébastien demande la question préalable

BATTUE À majorité

Marc-Antoine propose d'ajouter la position avec le mot annuellement dans

Alyssia Marchetta demande le vote

Adopté à majorité

Marc-Antoine Gignac propose de mettre en dépôt les 15 propositions qui restent à débattre.

Laurence demande le vote

Antoine dit qu'il faut profiter du quorum.

Katherine propose de changer la position pour « prône ».

Sarah dit que la Faculté prône généralement l'anonymat, mais que dans certaines situations, se donne le droit d'avoir certaine marge de manoeuvre pour les plus petits cours.

Katherine retire sa proposition.

Nicolas demande la mise en dépôt des propositions

Retire sa proposition.

Simon propose d'ajouter la proposition 30 dans le cahier de position.

Adopté à l'unanimité.

Nicolas demande la mise en dépôt des 13 prochaines propositions.

Marc-Antoine appuie.

Camille pense qu'on pourrait faire voter les propositions à la prochaine AG lors de la fin d'année.

Adopté à l'unanimité.

6. Clôture de l'assemblée

Cédric demande la fermeture de l'assemblée.

Jordan appuie.

Fermeture de l'Assemblée à 19h20.